DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DECISION N°2024-014
PORTANT COMPOSITION DE JURY
(CONCOURS EXTERNE IT)

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique et notamment son article 19,

Vu l'arrêté du 2 janvier autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes pour le recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu la décision n° 2024-009 fixant la liste des experts scientifiques et techniques à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

DECIDE

Article unique : Le jury du concours externe IT n° 2023-2-CRH-IE-1-SGE – Chargé.e de Ressources Humaines, est composé de la façon suivante :

- Jean-Philippe Babut, Président,
- Vanessa Dumetier, Référente ressources humaines,
- Véronique Poirel, Représentante du personnel,
- Khallihanna Kraidache, Responsable hiérarchique,
- Frédérique Lavirotte, Responsable hiérarchique,
- Graziella Daverio, Experte externe,
- Olivier Le brun, Expert externe.

Fait à Rocquencourt, le 6 février 2024
Pour le Président-directeur général et par délégation,

Pierre Emmanuel SINET

Domaine de Voluceau - Roquencourt B.P. 105
78153 Le Chesnay Cedex France
Tél. : +33 (0)1 39 63 55 11
Fax : +33 (0)1 39 63 55 30

www.inria.fr